

JUSTICE

Une CRC des jeunes s'installe à Marseille



Par groupe de cinq, les lycéens ont juré de remplir fidèlement et loyalement leurs fonctions devant les magistrats hier. /PHOTO NG

Pour la première fois en France, la chambre régionale des comptes (CRC), chargée de contrôler les comptes de collectivités locales, a installé hier une CRC des jeunes à Marseille, en partenariat avec le lycée Thiers (1^{er}) ainsi que le rectorat, dans le cadre de leur programme d'enseignement moral et civique. De fait, les 35 élèves de seconde A ont prêté serment devant les magistrats qui les accompagneront au cours de ce projet novateur pour réaliser des vidéos basées sur les rapports de la chambre. "Nous avons énormément à apprendre des jeunes. Notre rôle est d'éclairer les citoyens, de rendre intelligible et compréhensible notre travail. C'est une nécessité, raconte Nacer Meddah, président de la CRC, avant d'ajouter, en-

thousiaste : *Nous devons adapter notre communication et il me semble que la manière la plus simple est déjà d'écouter les jeunes qui peuvent nous donner des idées et qui utilisent les réseaux sociaux d'une main de maître.*"

Les lycéens travailleront par équipe sur des sujets tels que la gestion des déchets, la police municipale ou encore les politiques d'aides sociales... Une initiative qui intéresse fortement le président de la Cour des comptes et d'autres CRC sur le territoire métropolitain selon Nacer Meddah. Un moyen aussi de responsabiliser ces "jeunes magistrats" quant à leur rôle de citoyen ou encore de les préparer au grand oral de terminale.

Nicolas GERONNE